

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE

Date et durée de la réunion : jeudi 9 mars 2023 – 18h30/20h

Etaient présents :

Ecole : Mme Bourgoïn, Mme Hamon, Mme Jannin, Mme Lis, Mme Tougait,

Mairie : Mme Arbrun, Mme Boisseau

Représentants de parents d'élèves : Mme Bomme, Mme Feliatre, Mme Guilbaud, Mme Taillepiéd

Absents excusés :

Circonscription : Mme Loarer

Représentants de parents : M Brestaz, Mme Moino

Enseignants : Mme Letondu, Mme Safin, Mme Vidot, Mme Weill

Mairie :

Présidence assurée par : Maïlys Tougait

Secrétariat assuré par :

Ordre du jour et relevé de conclusions :

- 1 Préparation de la rentrée
- 2 Projets de l'année
- 3 Liaison école collège
- 4 Matériel de cour / sport

1 –Préparation de la rentrée :

Les effectifs prévus sont les suivants :

Niveaux	Effectifs 2022-2023	Total	Prévisions 2023- 2024	Total
TPS	4	49	4	41
PS	15		14	
MS	8		15	
GS	22		8	
CP	14	101	22	90
CE1	16		14	
CE2	27		16	
CM1	11		27	
CM2	33		11	
Total		150		131

La baisse d'effectif entre l'année en cours et l'année 2023-2024 est due au départ d'un nombre important de CM2 et à une baisse d'inscriptions (liée à une baisse du nombre de naissances sur la commune)

L'Inspection Académique avait dans un premier temps envisagé une fermeture de classe. Suite à la mobilisation de la municipalité et des syndicats, cette mesure a finalement été annulée pour

l'instant. Une nouvelle commission de carte scolaire aura lieu au mois de juin. Les règles de carte scolaire ont changé : il n'y a plus de seuil : les décisions sont prises en fonction de la moyenne d'élèves par classe. Il faut également prendre en compte une nouvelle règle qui consiste à ne pas dépasser l'effectif de 24 pour les niveaux GS, CP et CE1. La moyenne globale de l'école est de 21,8 mais passe à 27 hors GS, CP et CE1.

Il est encore trop tôt pour effectuer les répartitions par classe, les effectifs étant susceptibles d'évoluer.

- Portes ouvertes : Est-il envisagé d'avancer la date des portes ouvertes ? Décalage important par rapport à celles de l'école privée.

La date a été avancée par rapport aux années passées. Elles sont organisées plus tardivement que celles de l'école privée. Le choix de portes ouvertes au dernier trimestre avait été fait pour les futurs élèves de PS : afin qu'ils soient accueillis et visitent l'école à une date pas trop éloignée de la rentrée scolaire. Une rencontre avec les enfants de la crèche est prévue.

- Classes en doubles niveaux : Des parents s'inquiètent de l'autonomie qui est demandée aux enfants, plus particulièrement en classe de CP/CE2.
- Pour la classe de CP : Questionnement sur le fait qu'elle soit doublée avec un niveau supérieur / Et pourquoi les CP sont en classe double niveau en général ?

La répartition par classes à double niveaux est inévitable : il y a 9 niveaux à répartir sur 6 classes, avec de gros écarts d'effectifs d'un niveau à l'autre. Lorsque l'équipe enseignante en a la possibilité, elle favorise les classes à niveau simple mais cela varie d'une année sur l'autre. En fonction des effectifs, il n'est pas toujours possible de favoriser le CP. Une nouvelle directive ministérielle limite le nombre d'élèves dans les niveaux GS, CP et CE1 à 24. L'organisation en double niveau est souvent l'organisation pédagogique des petites écoles et l'école Ecol'eau n'est pas la seule école à fonctionner ainsi. Il s'agit parfois d'une obligation en fonction des effectifs, mais il s'agit parfois d'un choix pédagogique en vue de justement favoriser l'autonomie des élèves mais aussi l'entraide, le tutorat.

Être dans une classe à double niveau suppose effectivement une part de travail en autonomie pour les élèves mais l'organisation du temps de classe est mûrement réfléchi et préparée par l'enseignant de façon à ce qu'aucun niveau ne soit lésé. Le double niveau profite à certains élèves qui acquièrent des notions du niveau supérieur. Cette organisation ne semble pénaliser les élèves puisque les résultats des élèves venant de notre école aux évaluations 6ème étaient bons. Pour la classe de CP/CE2, une organisation a été mise en place afin que les CP puissent avoir 2 fois dans la semaine 45 minutes d'enseignement uniquement avec Mme Vidot pendant que les CE2 sont pris en charge par Mme Weill.

- Gestion des CE2 : Qu'a t'il été mis en place et quels sont les résultats ?

La séparation du groupe CE2 dans 3 classes différentes a eu un effet positif sur le climat de classe. L'ambiance de classe est plus calme.

Les récréations se font en commun et sont plus apaisées qu'en début d'année.

2 - projets de l'année

* Initiation au chant choral pour les classes de CP-CE2 et CE1-CE2. Les enfants ont mémorisé quatre chants en langue étrangère. Ils ont chanté en polyphonie en s'accompagnant de percussions corporelles. Ils ont également manipulé des lames sonores. Les enfants ont respecté les contraintes

et exigences du chant chorale. Ils ont travaillé leur voix : intonation, respiration, modulation, justesse. Ils ont pu faire une représentation devant les autres classes de l'école.

* Natation :

18 élèves sur 25 ont validé l'ASNS chez les CM1-CM2.

Les enseignantes et les élèves ont apprécié ce moment. Les enseignantes regrettent néanmoins de ne pas avoir pu faire des groupes plus homogènes du point de vue des compétences en regroupant des élèves des deux classes.

- CP/CE2 et CE1/CE2 :

Les élèves ont eu 10 séances de piscine, à raison de 2 séances par semaine. C'est très dense et prend beaucoup de temps dans l'emploi du temps de la période concernée. C'est la première fois que l'école expérimentait cette organisation et il est trop tôt pour savoir si la progression est meilleure en densifiant les séances. La période de l'année ne semble pas être la plus indiquée pour les CP : il y a eu beaucoup d'enfants malades en décembre et ils ont manqué beaucoup de séances. Les enseignantes regrettent que les deux classes n'aient pas été mélangées pour faire des groupes de niveaux plus juste.

Les élèves ont apprécié.

* Semaine d'éducation contre le racisme et les discriminations : Jeudi 30 mars, les classes de CE2-CM2 et CM1-CM2 visionneront le film retenu par les différentes amicales laïques du nord du département, Dilibi à Paris. Le film sera projeté le matin et sera suivi l'après-midi d'un débat animé par un animateur de la FAL 44 autour de la lutte contre les discriminations. Cette action a lieu grâce au partenariat entre l'Amicale Laïque de l'Ecol'Eau et la FAL 44 et s'intègre dans le dispositif « Cinetik ».

* semaine sans écran :

L'école souhaite organiser une semaine de sensibilisation à l'utilisation des écrans. L'équipe enseignante souhaite s'entourer de partenaires pour l'organisation de cette semaine. L'association Tempo pourrait être associée et l'Amicale Laïque sera sollicitée.

* Programme Watty : Watty à l'école est un programme complet de sensibilisation à la transition écologique, destiné aux élèves de la maternelle (dès la MS) au CM2. Il vise à donner aux enfants les clés pour comprendre les enjeux environnementaux et leur permettre d'agir à leur échelle pour réaliser des économies d'énergie. Watty contribue à rendre les enfants acteurs et ambassadeurs de la transition énergétique dans leur établissement et leur foyer. Le programme a été créé en 2013 par Eco CO2, éco-entreprise innovante et soutenu par le Ministère de la Transition écologique et l'ADEME. Il est financé à 75% par le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) et à 25% par les communes. (Partagé entre le Pays de Blain et la municipalité)

La municipalité finance la participation de 2 classes, l'Amicale Laïque a accepté de financer les autres classes. Les MS seront intégrées à la classe GS pour participer aux ateliers.

Chaque classe bénéficiera de 3 interventions d'une durée d'1h à 1h30 en élémentaire, 1h en maternelle, animés en classe par un intervenant spécialisé. Différentes thématiques sont proposées : l'eau, l'éclairage, les énergies, les déchets, le chauffage et la climatisation, l'écomobilité, le réchauffement climatique et les appareils électriques.

* fête du court métrage : La classe CE1-CE2 participe à la fête du court métrage qui se déroule du 15 au 21 mars. Il s'agit de faire découvrir aux enfants un autre format souvent peu connu. La projection de 4 courts métrages se fera soit le jeudi 16 soit le vendredi 17 mars.

* Visite du parc Tropical Parc : pour la classe GS, avec rencontre des correspondants le même jour le vendredi 12 mai Montant des entrées : 187€. En attente du devis car (partagé entre les deux écoles)

Les classes CP-CE2 et CE1-CE2 visiteront également ce parc à une autre date.

* Visite du zoo de La Boissière du Doré : La classe des PS/MS ira en sortie à la journée le mardi 13 juin au zoo de la Boissière (entrées : 319, 5 € ; car : 370€. TOTAL : 689,5€)

* Visite de Escal'Atlantic : Dans le cadre du projet voyage autour du monde, les classes CE2-CM2 et CM1-CM2 visiteront, le 5 juin, l'exposition « Paquebot d'hier, d'aujourd'hui et de demain » au sein de l'Escal'Atlantic de Saint Nazaire.

* CME : Le conseil municipal des enfants a été renouvelé cette année. Tous les élèves, du CP au CM2 sont électeurs mais seuls les élèves de CE2 et CM1 sont éligibles. Une présentation du CME a été faite en classe par des élus puis les enfants le souhaitant se sont portés candidats. Il y a 8 candidats pour l'Ecol'eau et 6 candidats pour Saint-Aubin. Les enfants candidats ont chacun préparé un programme et une affiche. Ils ont été aidés par plusieurs enseignantes de l'école.

* Concours dans les transports scolaires : le jeudi 6 octobre, les élèves de CM2, en tant que futurs usagers des cars scolaires, ont été sensibilisés à la sécurité routière : port du gilet fluo, ceinture de sécurité, angles morts du chauffeur. Cette action est organisée chaque année par la CCRB (Communauté de Communes de la Région de Blain). Suite à cette sensibilisation, les élèves ont réalisé 2 épreuves : évacuation du car et questionnaire. Les élèves de l'école Ecol'eau ont terminé 1^{er} cette année, remportant un chèque transport d'une valeur de 200€.

3 -Liaison école collège :

Un stage inter-degré entre professeurs de cycle 3 de l'élémentaire et professeurs de mathématiques du collège (6ème) a eu lieu en décembre. Il portait sur l'enseignement des mathématiques (restitution de travaux de recherche en didactique ; continuité des apprentissages sur le cycle et rôle de la manipulation).

S'agissant de la liaison école-collège entre professeurs, les réunions de cycles se poursuivent autour de différents projets comme la lecture/fluence ou la compréhension des consignes.

Vendredi 3 mars, les élèves de CM2 de l'Ecol'Eau se sont rendus au collège Le Galinet pour participer à deux ateliers successifs au sein du pôle technologie, dans le cadre de la liaison école-collège. Ces deux ateliers étaient encadrés par des professeurs de technologie du collège. Les élèves ont été initiés à la robotique avec l'utilisation d'un logiciel visant à programmer le robot MBOT. Ils ont également utilisé un logiciel de CAO, e-drawings, pour démonter virtuellement un skate board et retrouver la nomenclature de tous les éléments qui le composent ainsi que les matériaux utilisés. Ce moment au collège, ponctué par une récréation dans la cour du collège, a été très apprécié des élèves et de leurs enseignants.

Les élèves de CM2 et de CM1 retourneront au collège de secteur le 15 mai pour un grand rallye multidisciplinaire.

Par ailleurs, l'infirmière scolaire, également infirmière au collège Le Galinet, est venue dans l'école jeudi 9 mars. Les élèves ont pu évoquer avec elle leurs interrogations sur l'entrée au collège ou bien sur la puberté. C'est un premier jalon de l'éducation à la sexualité qui se poursuivra au collège.

Enfin, la professeure d'allemand du collège viendra dans les classes pour faire un cours d'allemand à nos élèves de CM2 et ainsi envisager de choisir anglais et allemand dès la 6ème.

Une commission de liaison se tiendra en mai comme les années passées pour aider à la constitution des classes de 6ème et à la transmission d'informations qui améliorent la continuité des apprentissages de nos élèves au Galinet.

4 – Matériel de cour / sport

L'Amicale Laïque a financé l'achat de matériel de sport et de cour pour améliorer les temps de récréation des élèves.

Avec un budget de 2166,35 €, l'équipe enseignante a acheté des ballons, des roues, des bascules, des cordes à sauter, des élastiques, des planches à roulettes, etc.

En parallèle, grâce à une aide financière de la caf, la mairie a investi dans une structure de jeux pour les élèves de maternelle.

Points divers :

- Communication : la mairie propose de relayer des infos / projets de l'école avec l'aide de M Marsais pour donner plus de visibilité à l'école. Une première communication a été faite et les retours sont très positifs.

- Tri sélectif à l'école : le tri sélectif se met en place à l'école. Chaque classe dispose de plusieurs bacs. Un composteur va être installé.

Questionnements des parents :

- Photo de classe : une famille a fait part de sa déception pour les photos de classe cette année. L'équipe enseignante n'a pas eu de retour négatif au moment de la remise des photos. Au contraire, plusieurs familles ont fait part de leur satisfaction, sur les photos et les différents produits proposés. Le changement de photographe s'est fait en raison de remarques négatives concernant les photos de classe des années précédentes. L'équipe enseignante a trouvé la qualité de prise de vue meilleure que pour les photos de l'année dernière. Elle a fait appel à une photographe locale et est satisfaite de son travail. Lors de la prise de vue, la photographe a eu un très bon relationnel avec les élèves et a pris le temps nécessaire pour que tout se passe bien.